

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 981

présenté par

Mme Reid Arbelot, Mme Bourouaha, Mme Faucillon, M. Brugerolles, M. Maillot, M. Peu,
M. Sansu, M. Tjibaou, M. Bénard, Mme K/Bidi, M. Castor, M. Rimane, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Monnet, M. Maurel et M. Nadeau

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 45, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.